

SPOL1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences politiques (toutes orientations) et au master en administration publique

A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**
 Code du programme: **spol1pm**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

SPOL1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences politiques (toutes orientations) et en administration publique. La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les pré-requis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sciences politiques, orientation générale.

SPOL1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare les apprentissages en master en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales), du Master en Administration publique en 120 crédits et du Master en Sciences politiques en 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs:

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en Master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des Masters en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales), du Master en Administration publique en 120 crédits et du Master en Sciences politiques en 60 crédits.

SPOL1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme de l'année d'études préparatoire sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et totalisera au minimum 16 crédits et au maximum 60 crédits.

o Cours de base (19 crédits)

○ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q
○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1327	Séminaire pratique de recherche en sciences politiques	Amine Ait-Chaalal, Benoît Rihoux	30h+20h	5 Crédits	2q

o Cours de langue (6 crédits)

L'étudiant choisit deux cours de langues modernes différentes pour un minimum de 6 crédits parmi

⊗ LANGL1331	English intermediate level - 2nd part	Stéphanie Brabant, Carlo Lefevre, Jean-Paul Nyssen (coord.), Anne-Julie Toubeau	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - deel 2	Katrien De Rycke, Dag Houdmont (coord.), Lutgarde Schrijvers, Marianne Verhaert	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LESPA1331	Español general para Ciencias políticas y sociales - nivel intermedio - parte 2	Natalia Jeronimo Alonso, Osvaldo Serey Mendoza (coord.)	45h	3 Crédits	1 ou 2q
⊗ LALLE1331A	Deutsch Mittelstufe II	Ann Rinder	45h	3 Crédits	1 + 2q
⊗ LANGL1531	Anglais en Sciences Politiques - Niveau avancé	Timothy Byrne (coord.), Philippe Denis, Nicholas Gibbs (supplée Katherine Opello), Katherine Opello	45h	3 Crédits	1 + 2q

o Cours spécifiques (29 crédits)

○ LESPO1114	Sciences politiques au Q1 chez P. Baudewyns	Pierre Baudewyns, Vincent Legrand, Gaëlle Pellon, Min Reuchamps	30h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Christian de Visscher (coord.), Lieven De Winter, Benoît Rihoux	45h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1328	Comparative politics	Lieven De Winter	30h	5 Crédits	1q

o Cours au choix*Un parmi*

⊗ LPOLS1222	Modèles socio-politiques de l'Etat	Min Reuchamps	30h	4 Crédits	1q
⊗ LPOLS1121	Sociologie politique	Benoît Rihoux	30h	4 Crédits	2q

o Cours au choix*Un parmi*

⊗ LPOLS1319	Introduction à la géopolitique	Tanguy de Wilde d'Estmael	30h+15h	5 Crédits	1q
⊗ LPOLS1320	Introduction aux relations internationales : théories et systèmes - Partie I	Michel Liegeois	30h+15h	5 Crédits	2q

o Cours au choix*Un parmi*

⊗ LPOLS1223	Action publique	David Aubin, Christian de Visscher	45h	5 Crédits	1q
⊗ LPOLS1323	Institutions et politiques européennes	Tanguy de Wilde d'Estmael, Lisa Isnard (supplée Tanguy de Wilde d'Estmael)	40h	5 Crédits	1q

SPOL1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

1) Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales), au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits (passerelle de catégorie 1) :

- BA assistant(e) social(e) (C)
- BA conseiller(ère) social(e) (C)
- BA en sciences administratives et gestion publique (C)
- BA en droit (C)
- BA en communication (C)

2) Les étudiants porteurs d'un grade académique de bachelier de l'enseignement supérieur hors université de type long, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux Masters en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales), au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits à l'université après une procédure d'admission (passerelle de catégorie 2) :

- BA en gestion publique (L)
- BA en communication appliquée (L)
- BA en traduction et interprétation (L)

A l'issue de la procédure d'admission, le jury :

- ou bien autorise l'accès immédiat de l'étudiant en première année des Master en 120 crédits ou au Master en 60 crédits, sans que son programme ne puisse dépasser 75 crédits (60 crédits du Master + 15 crédits complémentaires)
- ou bien conditionne l'accès aux Masters par la réussite d'une année d'études préparatoire de maximum 60 crédits dont le contenu sera défini par le jury au cas par cas.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Pour les étudiants entrant dans les conditions de la passerelle de catégorie 1, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de premier cycle de la Faculté des Sciences économiques, sociales, politiques et de communication. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

Pour les étudiants entrant dans les conditions de la passerelle de catégorie 2, toute demande d'admission doit être introduite auprès du Responsable académique du programme par l'intermédiaire du Secrétariat du Département des Sciences politiques et sociales. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire n'est pas diplômante. (Seul un certificat est délivré.) La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès au master en Sciences politiques (orientations générale et relations internationales), au Master en Administration publique en 120 crédits et au Master en Sciences politiques en 60 crédits.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Benoît Rihoux](#)

Jury

Président du Jury : **Olivier Servais**

Secrétaire du Jury : **Daniel Bodson**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**